

**Etude de Maîtres Pauline ARNAUD et  
Mathieu MOULIS,**  
**Notaires associés à GAILLAC (Tarn)**  
**45 rue Joseph Rigal**

---

## **Avis de constitution**

---

Suivant acte reçu par Maître Mathieu MOULIS, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « SELARL LE MILLESIME » titulaire d'un office Notarial à GAILLAC (81600), 45 rue Joseph Rigal, le 15 décembre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière

Objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, le tout au moyen de capitaux propres ou d'emprunt,

Dénomination : SCI LA BASTIDE DU SOURIER

Siège : LABASTIDE DE LEVIS (81150), 1 rue du Merlot

Durée : 99 années.

Capital social : CENT EUROS (100,00 EUR).

Cession des parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés d'ALBI.

Le gérant est Madame Margot FARRÉ demeurant à LABASTIDE DE LEVIS, 1 rue du Merlot.

Pour avis,  
Le notaire